

**Du 15 au 22 octobre 2003**

**QUATRIEME SEMAINE**  
**DE LA SECURITE ROUTIERE**

**ASSISES DE LA SECURITE ROUTIERE**

---

# SOMMAIRE

---

## Une multitude d'actions, partout en France

### 1. Les Assises Départementales

---

### 2. Des actions diversifiées dans tous les départements

---

Les jeunes, une cible prioritaire pour la Sécurité routière

Les seniors

L'action des entreprises pour accompagner la Sécurité routière

La lutte contre l'alcool au volant, thème principal de la communication du second semestre 2003

Les dangers de la vitesse

Les dispositifs de sécurité automobile

Une grande sensibilisation du milieu médical

L'accueil des accidentés et de leurs familles est une priorité

Des actions spécifiques de sensibilisation pour les usagers les plus vulnérables dans les déplacements urbains (piétons, deux-roues...)

Le dialogue avec les jeunes dans les universités

Les portables au volant, un problème d'actualité

Le rôle des collectivités locales dans la sécurité routière

Une plus forte implication des magistrats



Sécurité routière

Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003

Dossier de presse – Octobre 2003

---

# Les Assises Départementales de la Sécurité routière

---

*Inscrites dans la continuité des États généraux du 17 septembre 2002, ces Assises vont réunir l'ensemble des acteurs locaux qui œuvrent chaque jour aux côtés de l'État pour plus de sécurité sur les routes.*

Le CISR du 9 juillet 2003, réuni sous la présidence du Premier ministre, a exprimé son souhait de renforcer et d'élargir la mobilisation autour de la sécurité routière en mettant en place des assises départementales de la sécurité routière pendant la semaine du 15 au 22 octobre.

Ces événements contribueront à enrichir le débat sur les principaux enjeux locaux en matière de sécurité routière, et définiront les grandes orientations de l'action départementale.

A l'instar des États généraux de la sécurité routière du 17 septembre 2002, les Assises seront fondées sur le principe de l'écoute. La parole sera donnée aux acteurs et aux partenaires afin qu'ils fassent part de leurs expériences et de leurs propositions pour améliorer le bilan de la sécurité sur les routes du département.

La FFSA et le Gema sont partenaires de ces événements, dans le cadre de la convention État-assurances signée par le Premier ministre le 9 juillet 2003.

D'autres acteurs locaux désireux de s'associer à ces événements, et notamment les conseils généraux et les principales collectivités territoriales, y participeront.

Les assises se dérouleront sur une demi-journée, sous forme de tables rondes, sur les grands thèmes de la sécurité routière, et seront introduites par le préfet et les élus des collectivités locales.

Par ailleurs, un film vidéo d'introduction : « Sécurité routière, les acteurs du changement... », sera projeté.

## **La Sécurité routière sera présente aux assises suivantes (avec la participation de Rémy Heitz pour certaines d'entre elles) :**

- Dans le **VAR**, le 16 octobre de 9 h 30 à 14 h 30, la DSCR sera représentée et participera aux trois tables rondes :
  - « Les personnes âgées »
  - « Les jeunes »
  - « Les entreprises »



### **Sécurité routière**

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

- A Tulle en **CORREZE**, le 16 octobre de 9 h 30 à 14 h 30. Les thèmes des tables rondes seront :
  - « Prévention et répression »
  - « Les catégories d'usagers vulnérables »
  - « Infrastructures et collectivités locales »
  
- A La Rochelle en **CHARENTE-MARITIME**, le 17 octobre durant tout l'après – midi, le délégué accompagnera M. Dominique BUSSEAU, secrétaire d'Etat aux Transports et à la Mer. Ils participeront aux trois tables rondes :
  - « L'apprentissage de la sécurité routière »
  - « La maîtrise des comportements à risque »
  - « L'évolution des infrastructures et les moyens de transport »
  
- A la Tour Cœur Défense dans les **HAUTS-DE-SEINE**, le 22 octobre de 14 h 30 à 16 h 00. Les thèmes abordés seront :
  - « Les deux - roues motorisés »
  - « L'excès de vitesse en milieu urbain »
  - « La sécurité routière en entreprise »
  
- Dans la **SOMME**, le délégué assistera aux trois tables rondes:
  - « Les jeunes et la sécurité routière : quelle prise de conscience ? »
  - « Obstacles latéraux sur la route : un enjeu départemental »
  - « Améliorer la sécurité routière sur les trajets quotidiens »



## Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

---

## La Semaine de la Sécurité routière : des actions diversifiées partout en France

---

*Du 15 au 22 octobre, toute la France se mobilisera pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes au risque routier, à l'occasion de la quatrième Semaine de la Sécurité routière. Les éditions précédentes ont eu d'importants retentissements dans l'opinion et dans la presse, notamment locale. C'est en effet sur le terrain que se multiplient les initiatives.*

*À Paris comme en province, administrations, associations et entreprises se mobilisent autour des thématiques de la sécurité routière. Un peu partout en France, le grand public est invité à participer aux différentes animations et autres ateliers pédagogiques originaux dirigés par les acteurs de cette Semaine.*

---

### Les jeunes, une cible prioritaire pour la sécurité routière

---

La nécessité d'agir auprès de cette partie de la population, cible très exposée aux risques, s'impose à tous. En effet, en 2002, il y a encore eu 1 855 tués et 7 268 blessés graves sur les routes parmi les 18 à 25 ans. Ces accidents sont essentiellement liés au problème de l'alcool au volant et à la vitesse.

- **A Paris.** Un dispositif de sensibilisation pour les jeunes de 10 à 15 ans, intitulé « Tes idées à l'affiche » (dans les collèges, puis à travers un concours d'affiches) a été développé par RENAULT. **Le délégué interministériel Rémy Heitz se déplacera à l'occasion du lancement de cet outil pédagogique de sensibilisation à la sécurité routière le 21 octobre de 11 h 00 à 12 h 30 à l'Atelier Renault sur les Champs - Elysées.**
- **Dans le VAL-DE-MARNE, au sein du groupe scolaire Saint-Exupéry à Thiais.** Le 20 octobre au matin, lancement de l'opération ANASTASE dans une école maternelle avec Xavier DARCOS, Gilles de ROBIEN et Rémy HEITZ. Cet outil pédagogique, spécialement conçu pour un usage en classe de grande section de maternelle, permet aux enfants de découvrir l'univers de la rue avec ses règles et ses dangers. La journée continuera avec un travail, à partir de cartes, plans et photos, sur leurs déplacements école-domicile des CE1, repérage des dangers et exploitation de ces derniers. Enfin, un exemple d'enseignement de la sécurité routière avec les CE1 et CM1.
- **En ARDECHE.** Des opérations de sensibilisation radiophonique conduites avec des collégiens et des lycéens sur les dangers liés au non-respect du code de la route se dérouleront dans les collèges : recueil de témoignages sous forme de micro-trottoirs ou de reportages diffusés durant la semaine sur les ondes de la radio Info RC (radio en milieu scolaire d'Aubenas et de sa région.)



#### Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

- **En CHARENTE-MARITIME.** L'opération taxis gratuits, les nuits du 18 au 19 et du 19 au 20 octobre (de minuit à 6 h du matin) permettra, sur simple appel téléphonique, à toute personne sortant de discothèque qui ne serait pas en état de conduire de se faire raccompagner. La société « Abeilles Taxis » proposera également aux participants de les reconduire sur leur lieu de soirée, le lendemain toujours gratuitement, afin qu'elles récupèrent leurs voitures. Cette opération est menée en partenariat avec la préfecture, la communauté d'agglomération de La Rochelle (CDA) et la société « Abeilles Taxis ».
- **Dans les HAUTES-PYRENEES.** Du 20 au 23 octobre, la troupe de marionnettes CARAVANE THEATRE présentera un spectacle interactif sur la thématique de la sécurité routière. Huit représentations ont été programmées dans les écoles primaires ainsi que dans les centres de loisirs.
- **Dans le MORBIHAN.** Un éthylotest électronique sera installé dans une discothèque, permettant aux jeunes de tester leur alcoolémie avant de reprendre le volant.
- **En HAUTE-LOIRE.** Lancement d'une action en partenariat entre la Ville de Monistrol (Loire) et l'Education nationale, sur le thème « Les enfants jugent les parents au volant ». Cette action, initiée par la correspondante sécurité routière de la ville de Monistrol (Loire), vise à établir une grille d'évaluation de la conduite des parents vue par les enfants, présentée sous forme d'un « livret scolaire », de manière ludique, avec des notations et appréciations. Les élèves des classes primaires de cette ville (CE2 à CM2 *a priori*) seront concernés d'ici à la fin de l'année et pourront donc ouvrir un débat en classe et en famille sur le sujet.
- **Dans le LOIRET.** Lancement d'une campagne de prévention auprès des 18 à 25 ans, au moyen d'un jeu interactif en ligne baptisé « Trop jeune pour mourir ». Les jeunes internautes doivent répondre à un questionnaire à choix multiple portant sur des questions relatives à la sécurité routière. Le jeu durera jusqu'au 15 novembre, et permettra au gagnant de remporter un bon d'achat d'essence pour un an ou le montant de son permis de conduire. Le jeu s'appuiera sur une campagne d'affiches (« Trop jeune pour mourir : ta vie en jeu ») et de flyers qui seront disponibles dans les auto-écoles, chez les agents d'assurance, les cafés et discothèques fréquentés par les jeunes. Une campagne de spots radio fera la promotion du site durant toute la Semaine de la Sécurité routière.
- **Dans les ALPES-MARITIMES.** Salon de la sécurité routière à NICE et inauguration, dans l'après-midi du 15 octobre, sur le thème des actions jeunes, mais aussi sur les autres thèmes de la sécurité routière.
- **A PARIS.** Lancement du partenariat entre la DSCR, la radio BEUR FM (106.7 à Paris) et son réseau national. Sur Beur FM, une émission sera consacrée à la sécurité routière chaque jour de la semaine. Des chroniques seront réalisées sur le sujet, et une soirée spéciale, au cours de laquelle les auditeurs pourront intervenir, sera programmée. Sur Beur TV, les spots publicitaires ainsi que des films pédagogiques seront diffusés.

- **Au niveau national.** AXA-Assurance s'engage dans une démarche spécifique auprès des jeunes en offrant à leurs assurés :

- le « JOKER », pour les assurés ayant moins de 25 ans et qui se trouveraient dans l'incapacité de conduire leurs véhicules pour rentrer chez eux : un simple coup de fil, et Axa - Assurance leur envoie une voiture ;

- un stage de conduite qui permet aux jeunes assurés d'appréhender les risques encourus sur la route et les situations dangereuses. La validation de ce stage les fait bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 10 % sur la cotisation de la première année.

## Les seniors

---

Les seniors sont souvent plus vulnérables, aussi bien comme conducteurs que comme piétons. Mais l'âge n'est pas un handicap dès lors que l'on sait être prudent et que l'on connaît ses limites. D'autre part, un sentiment d'insécurité se fait souvent sentir face à la vitesse, aux motos, aux vélos, aux abords des carrefours et des giratoires ou au niveau des changements de file.

- **Dans l'ESSONNE,** des journées de sensibilisation des seniors à la sécurité routière seront organisées. Cette opération, inscrite au PDASR, est organisée en collaboration avec le conseil général et la MACIF, et s'adresse aux personnes de plus de 65 ans. Elle se déroule sur deux jours à la base de loisirs d'Etampes. Le premier jour, les seniors reçoivent un cours théorique sur le code de la route, pratiquent des tests de vue, de simulation d'alcoolémie, de réflexes. Ils effectuent ensuite des exercices de freinage, de slaloms et de marche arrière... sur site protégé. Le deuxième jour, ils suivent un circuit pédagogique de 90 km avec un enseignant de la conduite, puis ils visitent le centre de secours des sapeurs-pompiers d'Etampes pour assister à un exercice de désincarcération.
- **Dans le VAR.** Même type d'opération.
- **A RENNES.** La SNCF, dans le cadre d'une action à destination des retraités, distribue des tests d'alcoolémie et des dépliants sur les cocktails sans alcool.

## L'action des entreprises pour accompagner la Sécurité routière

---

Les entreprises ont un rôle important à jouer en matière de prévention et de sensibilisation auprès de leurs salariés, mais également auprès de leurs clients. Que ce soit de manière pérenne dans le cadre d'une politique globale, ou ponctuelle au cours de l'année, chaque action de proximité mise en place par l'entreprise contribue à renforcer le relais auprès du grand public dans la lutte contre l'insécurité routière. Cette année encore, dans le cadre de cette Semaine, de nombreuses entreprises partenaires se sont mobilisées aux côtés de la Sécurité routière en fonction de leur cœur de métier et de leurs compétences particulières.



### Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

- **A PARIS.** Le colloque PSRE/DSCR aura lieu à la Maison des polytechniciens le 22 octobre, sur le thème « Entreprises, sécurité routière et compétitivité ». Plusieurs tables rondes : « La démarche de prévention du risque routier : acteurs et supports » et « Rentabilité et progrès escomptés pour les entreprises : témoignages sur les actions mises en place et sur leurs résultats », seront suivies d'un débat avec l'assemblée. **Le délégué interministériel Rémy Heitz participera à la clôture du colloque de 18 h à 19 h.**
- **Dans le MORBIHAN.** Le Club Sécurité routière mettra en place diverses opérations de sensibilisation aux risques routiers en entreprise, le 16 octobre, grâce à des simulateurs de chocs, des voitures tonneaux, des simulateurs de réflexes, de conduite, d'alcoolémie et lâchers de véhicules notamment.
- **Dans le CALVADOS.** Des réunions sur chaque site EDF et GDF seront organisées sur le thème du risque de la conduite sous l'emprise d'alcool en début de semaine, avec distribution d'éthylotests et de brochures de l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) et du CFES (Comité Français d'Education pour la Santé).
- **Dans le CALVADOS.** Une action sera proposée par La Poste sur le thème « Tous consommateurs, tous conducteurs, tous responsables », avec des débats dans tous les établissements de La Poste (courrier, grand public, direction) sur les dangers de l'alcool au volant et un article dans le journal interne. Les affiches et les programmes seront disponibles dans les bureaux de poste.
- **Dans le CALVADOS.** Les 15 et 16 octobre, aura lieu à l'Université de Caen, une opération de sensibilisation aux risques routiers pour le personnel des universités dans le cadre du travail et des trajets domicile-travail. Au programme : contrôle technique des véhicules des personnels sur les points de sécurité par un centre spécialisé, contrôles de vue par test Erquovision, remise de documentation et test aux chocs des véhicules.
- **Dans le FINISTERE.** Une journée d'information dans les locaux de *Ouest-France* se déroulera en deux parties : le matin, sensibilisation des salariés de *Ouest-France*, et en fin d'après-midi, une information auprès des entreprises.
- **Département de la REUNION.** Un colloque de sensibilisation des entreprises au Plan de Prévention des risques routiers sera organisé.

## **La lutte contre l'alcool au volant, thème principal de la communication du second semestre 2003**

---

Dans 85 % des cas d'accidents mortels dus à l'alcool, les responsables étaient des buveurs occasionnels sortant d'une fête, d'un pot entre amis, d'un repas bien arrosé...

Parce que l'alcool reste un facteur important d'accidents, la DSCR a décidé de consacrer la communication du second semestre de l'année 2003 à la lutte contre l'alcool au volant. De nombreuses opérations cette année encore seront organisées pour sensibiliser en particulier les jeunes à ce danger.

- **En GIRONDE.** De nombreuses associations étudiantes organiseront des soirées spéciales sur le concept du conducteur désigné.
- **Dans les HAUTES-PYRENEES.** Durant toute la semaine, une opération de sensibilisation et d'information sur les dangers de l'alcool au volant est réalisée par la Croix - Rouge de Lourdes, en partenariat avec le commissariat de police, auprès des cafetiers et des établissements de nuit de la ville, avec de l'affichage et des tests d'alcoolémie.
- **Dans le MORBIHAN.** Le 17 octobre, une opération prévention alcool intitulée « Capitaine de soirée » sera organisée dans trois discothèques, en association avec de jeunes étudiants en « action commerciale » et des Inspecteurs Départementaux de Sécurité routière pouvant dispenser une information sécurité routière. De plus, un éthylomètre acquis par la Sécurité routière sera mis à disposition suite à la convention signée entre les partenaires, dans une des discothèques.
- **Dans la SOMME.** Réalisation d'un film sur le thème de l'alcool et de la conduite, dans le même esprit que le concours de scénarios organisé par la DSCR en 2002.
- **Dans le LOT-ET-GARONNE.** Un forum est organisé avec, au programme : du sport, de la musique et du théâtre pour montrer que la sécurité routière n'est pas incompatible avec l'esprit de fête, à condition de respecter quelques règles élémentaires de conduite. De nombreuses animations sont prévues avec un moment fort : un concert sans alcool.
- **A la REUNION,** distribution d'éthylotests chimiques dans les stations-services de l'île.
- Pour la deuxième année consécutive, le Comité National Premiers de cordée (association loi 1901) a sollicité la collaboration des fédérations et des ligues sportives pour participer à la Semaine de la sécurité routière. Neuf disciplines ont répondu favorablement à l'initiative, dont le football, le basket-ball, la natation ou encore le rugby qui, pour marquer son engagement en faveur de la sécurité sur la route, mobilise l'ensemble des clubs du TOP 16 (Division 1 de la Ligue Nationale de Rugby), en demandant aux joueurs de porter pendant leur échauffement le tee-shirt



### **Sécurité routière**

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

« Moi, la troisième mi-temps, c'est sans volant ! ET VOUS ? ». A voir sur Canal+ (crypté) lors des rencontres des 18 et 19 octobre prochains.

## Les dangers de la vitesse

La vitesse provoque et aggrave les accidents. Elle les provoque dans la mesure où elle réduit les possibilités de manœuvrer à temps pour éviter les dangers. Elle les aggrave puisque, bien entendu, plus on roule vite plus le choc est violent et les conséquences graves. La communication sur les dangers de la vitesse reste une des préoccupations de toutes les actions de prévention en sécurité routière.

- **En CHARENTE-MARITIME.** Des contrôles routiers aériens seront effectués par la Gendarmerie nationale à partir d'un hélicoptère, et relayés par des équipes de motocyclistes au sol.
- **En GIRONDE.** Des radars de prévention seront également installés. Les gendarmes utiliseront entre autres un Euro-laser (radar en forme de jumelle) et un Multa-laser (radar en forme de pistolet).
- **Sur tout le réseau autoroutier des ASF.** Autoroutes du Sud de la France, leader français de la concession autoroutière, s'engage pendant toute cette semaine. Au programme, des opérations originales : ASF va organiser, avec l'aide de la gendarmerie, des contrôles radar, suivis d'ateliers pédagogiques. Les contrevenants pourront ainsi échanger la sanction contre un parcours de sensibilisation sur les conduites à risque. Le but est clair : déclencher chez les contrevenants une prise de conscience des dangers qu'ils font courir à eux-mêmes, aux autres conducteurs et aux équipes d'intervention sur l'autoroute (patrouilleurs, pompiers, gendarmes...).
- **Dans le MORBIHAN.** Même type d'opération avec des ateliers de sensibilisation (simul-choc, réflexes, distribution de dépliants, témoignages...).

## Les dispositifs de sécurité automobile

Tous les parents pensent de bonne foi qu'ils ne mettent jamais en jeu la sécurité, et donc la vie de leurs enfants. Pourtant, les données statistiques traduisent une réalité bien différente. Beaucoup de ces drames pourraient être évités si le bon sens et la loi étaient respectés. C'est pour sensibiliser les jeunes mères dès la naissance de leurs enfants que des opérations sont organisées sur ce thème.

- **A PARIS.** Sensibilisation des jeunes mères aux transports sécurisés des nouveau-nés.
- **Dans le LOIRET.** Lancement de l'opération « Maman, en voiture... protège-moi ! » : la préfecture du Loiret et l'association Axa-Prévention financent la mise à disposition d'un matériel pédagogique dans les maternités, ainsi que la possibilité



### Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

de prêt d'un siège auto approprié, aux parents qui le souhaitent jusqu'aux 6 mois de leur bébé.

## **Une importante sensibilisation du monde médical**

---

Le comité interministériel de la Sécurité routière du 18 décembre 2002 a instauré une évaluation médicale de l'aptitude à la conduite qui, dans une première étape, s'adresse aux conducteurs âgés de 75 ans, mais également à tous les candidats au permis de conduire.

L'objectif de ces propositions vise bien sûr à accompagner le conducteur selon ses aptitudes et non à l'exclure de la conduite. Elle a donc l'avantage de responsabiliser le conducteur, et d'assurer une meilleure participation du corps médical au nouveau système, dans le cadre d'un dialogue avec le patient.

- **CHARENTE-MARITIME.** Le 21 octobre, réunion du comité médical départemental de la Sécurité routière, dans laquelle sera présentée une thèse de pharmacologie reprenant les enquêtes départementales de la Sécurité Routière auprès des médecins.
- **Sur le territoire national.** Diffusion d'affiches et de dépliants de la campagne alcool à l'ensemble des établissements hospitaliers publics et privés.

## **L'accueil des accidentés et de leurs familles est une priorité**

---

Si la prise en charge des victimes d'accidents de la route est un domaine bien maîtrisé par l'ensemble des services de secours et des structures hospitalières, l'accueil des familles y est souvent relégué au second plan, la priorité étant donnée aux urgences médicales.

Pour autant, la détresse des familles, qui restent parfois plusieurs heures sans nouvelles précises, leur méconnaissance du monde médical ou encore le manque d'information sur les suites post-opératoires, font l'objet d'une meilleure prise en compte.

- **A PARIS.** Signature de la Charte d'accueil des victimes et de leurs familles, le 15 octobre, à l'hôpital NECKER, par le ministre de la Santé, M. MATTEI, le secrétaire d'Etat à la famille, M. JACOB et M. De ROBIEN, ministre de l'Equipement des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer.
- **Dans les ALPES-MARITIMES.** Le 15 octobre 2003 à 19 h 00, la Mission Locale de Nice, en partenariat avec les Clubs services Rotary Club, organise un gala de bienfaisance au profit des victimes de la violence routière. L'objectif de ce gala est de récolter des fonds afin d'offrir à des victimes accidentées de la route des matériels ou aménagements d'intérieur spécifiques à leurs besoins. Le gala de bienfaisance se déroulera dans le cadre du Casino RUHL.



### **Sécurité routière**

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

## **Des actions spécifiques de sensibilisation pour les usagers les plus vulnérables dans les déplacements urbains (piétons, deux-roues...).**

---

Les piétons ont des droits et ...des devoirs, même si le nouveau code de la route leur donne clairement la priorité. 45 % des piétons tués sont âgés de 65 ans et plus. Un autre public particulièrement vulnérable : les enfants, qui représentent un piéton sur dix. Les causes de cette vulnérabilité : un temps de réaction supérieur à celui d'un adulte et une moins bonne appréhension du danger.

- **En ARDECHE.** Sensibilisation des aménageurs aux problèmes des deux-roues et des conducteurs. Organisation, le 19 octobre 2003, d'une manifestation sportive à caractère familial : randonnées (non compétitives) de VTT, marche et vélo de route. Invitation à tous les aménageurs (conseils municipaux, DDE, Conseil Général) et autres intervenants publics (préfecture, police, gendarmerie) à venir participer en équipe à cette manifestation.

## **Le dialogue avec les étudiants dans les universités**

---

Plus de 1 800 jeunes meurent chaque année sur la route, en particulier à cause de l'incompatibilité entre l'alcool et la conduite. L'Université est un bon lieu pour organiser un dialogue avec eux sur la sécurité routière.

- **Dans chaque université.** La Sécurité routière et la Conférence des Présidents d'Universités ont organisé une action de sensibilisation des jeunes. Elle prendra la forme d'une action de prévention sur les retours de soirées avec pour mot d'ordre : « Pas de soirée sans retour organisé », et d'une « journée d'information sur la sécurité routière » dans les universités. Cette opération sera lancée à la Faculté de Tolbiac (PARIS) le 21 octobre de 10 h 30 à 12 h 00 par M. Luc FERRY, ministre de l'Education nationale, en présence du délégué interministériel M. Rémy HEITZ, et du président de la Conférence des Présidents d'Universités.
- **En GIRONDE.** Une opération de sensibilisation aux dangers de la troisième mi-temps après les matchs sera mise en place par des clubs de rugby, un médecin et la mission Sécurité routière. Le principe du conducteur désigné sera ainsi promu et des débats clôtureront l'opération.

## **Les portables au volant, un problème d'actualité**

---

Le décret du 31 mars 2003 sanctionne l'utilisation du téléphone portable tenu en main par une contravention de deuxième classe (35 €) et par un retrait de 2 points du permis de conduire.

Bien que n'ayant pas explicitement incriminé le fait d'utiliser un dispositif de type mains-libres, les pouvoirs publics ont toujours rappelé qu'un tel dispositif dangereux devait être utilisé avec la plus grande prudence et que son usage pouvait être sanctionné, en cas d'accident notamment.



**Sécurité routière**

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

Tous les travaux scientifiques menés par les chercheurs au sujet de l'utilisation d'un portable pendant la conduite d'un véhicule soulignent l'importance des risques de distraction pour le conducteur que représente l'acte de téléphoner au volant : une conversation téléphonique détourne l'attention du traitement des informations indispensables à la conduite, et donc à la sécurité.

- **En GIRONDE et dans le LOIRET.** Intensification des contrôles routiers, particulièrement concernant le portable au volant.

## Le rôle des collectivités locales dans la sécurité routière

- **En GIRONDE.** Un Village Sécurité routière, « Ensemble choisissons la vie » dans le centre commercial de Bordeaux Mériadec, avec la participation de 40 associations et structures, du conseil général, de la préfecture et de la mairie de Bordeaux, sera aménagé. Le délégué interministériel à la Sécurité routière accompagnera le maire de Bordeaux dans cette visite le **18 octobre**.
- **Dans le LOIRET.** Opération de sensibilisation par des contrôles routiers préventifs et d'informations auprès des automobilistes, par les élèves du collège Gaston - Coutéen et les policiers municipaux, avec distribution de dépliants d'information sur les diverses infractions au code de la route, réalisés par les élèves.
- **Dans les YVELINES.** Le délégué interministériel Rémy Heitz se déplacera à la conférence-débat sur le thème de la sécurité routière à la mairie de Saint-Germain-en-Laye le 22 octobre à 20 h.

## Une plus forte implication des magistrats

2003 est l'année de l'intervention de la loi contre la violence routière du 12 juin. Outre l'application des règles et la poursuite des infractions, les actions des magistrats sur le thème de la sécurité routière se développent vers la prévention et la pédagogie, par l'organisation de stages alternatifs à la poursuite ou d'actions partenariales avec, par exemple, la prévention de l'alcoolisme auprès d'usagers interpellés en état d'alcoolémie positive au volant ou avec l'implication dans des travaux d'intérêt général (par exemple dans des structures hospitalières). De plus, depuis deux ans, des actions de sensibilisation à la sécurité sur la route sont organisées pour les jeunes magistrats.

- **Dans la SOMME.** Intervention des magistrats dans les écoles, collèges et lycées.
- **Dans la HAUTE-LOIRE.** Trois matinées par mois sont réservées aux audiences concernant les infractions au code de la route relatives à l'alcool. Au programme, au minimum une vingtaine de dossiers à chaque session. Avant la tenue de l'audience, une intervention d'une demi-heure est assurée auprès des contrevenants, par un membre du Comité Départemental de Prévention contre l'Alcoolisme (CDPA), document vidéo à l'appui, pour les sensibiliser aux dangers de l'alcool au volant, et plus généralement aux risques de l'alcool pour la santé, sur un ton qui n'est pas moralisateur.  
Une forte médiatisation sera assurée à cette initiative, dans le cadre de la Semaine de la Sécurité routière.



### Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

# ANNEXES



**Sécurité routière**

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

## COORDINATEURS SECURITE ROUTIERE

N°	DEPARTEMENT	Coordinateurs	Téléphones/Fax/E.mail
01	AIN	Mme Arlette DUSSOLIN (DDE)	Tél. : 04. 74. 32. 30. 00 Dir. : 04. 74. 32. 30. 15 Fax. : E.mail : <a href="mailto:arlette.dussolin@ain.pref.gouv.fr">arlette.dussolin@ain.pref.gouv.fr</a>
02	AISNE	Mme GUILBERT (CDES) M. BLAVIN                      Mme FAILLON	Tél. : 03. 23. 27. 76. 40 Dir. : 03. 23. 24. 65. 77 Fax. : 03. 23. 27. 76. 41 E.mail : <a href="mailto:nicole.guilbert@equipement.gouv.fr">nicole.guilbert@equipement.gouv.fr</a>
03	ALLIER	M. Jean-Louis BOUIS (CDES)	Tél. : Dir. : 04. 70. 48. 78. 70 Fax. : 04. 70. 48. 79. 02 E.mail : <a href="mailto:jean-louis.bouis@equipement.gouv.fr">jean-louis.bouis@equipement.gouv.fr</a>
04	ALPES DE HAUTE PROVENCE	Parti en retraite mai 2003 (non remplacé)	Tél. : 04. 92. 31. 06. 00 Dir. : 04. 92. 36. 72. 04 Fax. : 04. 92. 31. 01. 02 E.mail
05	HAUTES-ALPES	Mme GUILLAUD	Tél. : 04. 92. 40. 48. 00 Dir. : 04. 92. 40. 48. 12 Fax. : 04. 92. 53. 79. 49 E.mail : <a href="mailto:christine.guillaud@hautes-alpes.pref.gouv.fr">christine.guillaud@hautes-alpes.pref.gouv.fr</a>
06	ALPES MARITIMES	M. TRANI Jean Francois  Mme GOUTEIX (23.41)	Tél. : 04. 93. 72. 20. 00 Dir. : 04. 93. 72. 23. 46 Fax. : 04. 93. 72. 22. 48 E.mail : <a href="mailto:jean-francois.trani@alpes-maritimes.pref.gouv.fr">jean-francois.trani@alpes-maritimes.pref.gouv.fr</a>
07	ARDECHE	M. PLASSERAUD  Mme VALETTE	Tél. : 04. 75. 66. 50. 00 Dir. : 04. 75. 66. 50. 04 Fax. : E.mail : <a href="mailto:eric.plasseraud@ardeche.pref.gouv.fr">eric.plasseraud@ardeche.pref.gouv.fr</a>
08	ARDENNES	FRITZINGER Carine	Tél. : 03. 24. 59. 66. 00 Dir. : 03. 24. 59. 66. 25 Fax. : 03. 24. 58. 35. 21 E.mail : <a href="mailto:carine.fritzinger@ardennes.pref.gouv.fr">carine.fritzinger@ardennes.pref.gouv.fr</a>
09	ARIEGE	M. GENEY	Tél. : 05. 61. 02. 10. 00 Dir. : 05. 61. 02. 10. 38 Fax. : 05. 61. 02. 11. 58 E.mail : <a href="mailto:jean-claude.geney@ariege.pref.gouv.fr">jean-claude.geney@ariege.pref.gouv.fr</a>
10	AUBE	Mme THILLEROT  Patricia BONNET : 03. 25. 70. 38. 22	Tél. : 03. 25. 42. 35. 00 Dir. : 03. 25. 42. 36. 66 Fax. : 03. 25. 42. 36. 58 E.mail : <a href="mailto:severine.thillerot@aube.pref.gouv.fr">severine.thillerot@aube.pref.gouv.fr</a>
11	AUDE	Mme BARRES Katia  Ou <a href="mailto:Arnaud.lacaze@wanadoo.fr">Arnaud.lacaze@wanadoo.fr</a>	Tél. : 04. 68. 10. 27. 45 Dir. : 04. 68. 10. 29. 82 Fax. : 04. 68. 10. 29. 80 E.mail : <a href="mailto:katia.barres@aude.pref.gouv.fr">katia.barres@aude.pref.gouv.fr</a>
12	AVEYRON	Mme GINESTET	Tél. : 05. 65. 75. 71. 71 Dir. : 05. 65. 75. 71. 42 Fax. : 05. 65. 78. 02. 43 E.mail : <a href="mailto:Nicole.GINESTET@aveyron.pref.gouv.fr">Nicole.GINESTET@aveyron.pref.gouv.fr</a>



### Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

13	BOUCHES DU RHONE	Mme SOUILLEUX (préfecture de police) M. SCOTTO DI VENTIMO Philippe <a href="mailto:REAGIR13@interieur.gouv.fr">REAGIR13@interieur.gouv.fr</a>	Tél. : 04. 91. 39. 80. 00 Dir. : 04. 96. 10. 64. 04 Fax. : 04. 91. 55. 56. 72 E.mail : <a href="mailto:Securite-Routiere-13@interieur.gouv.fr">Securite-Routiere-13@interieur.gouv.fr</a>
14	CALVADOS	Mme BERNARD	Tél. : 02. 31. 30. 64. 00 Dir. : 02. 31. 30. 65. 91 Fax. : 02. 31. 30. 65. 52 E.mail : <a href="mailto:monique.bernard@calvados.pref.gouv.fr">monique.bernard@calvados.pref.gouv.fr</a>
15	CANTAL	M. GOFFINET	Tél. : 04. 71. 46. 23. 00 Dir. : 04. 71. 46. 23. 20 Fax. : 04. 71. 48. 24. 60 E.mail : <a href="mailto:antoine.goffinet@cantal.pref.gouv.fr">antoine.goffinet@cantal.pref.gouv.fr</a>
16	CHARENTE	M. LAMBERT Mme ALARIO	Tél. : 05. 45. 97. 61. 00 Dir. : 05. 45. 97. 61. 41 Fax. : 05. 45. 95. 75. 05 E.mail : <a href="mailto:defense-protection-civile@charente.pref.gouv.fr">defense-protection-civile@charente.pref.gouv.fr</a>
17	CHARENTE MARITIME	M. RAMOUNET Mme PRAULT 45.36	Tél. : 05. 46. 27. 43. 00 Dir. : 05. 46. 27. 45. 35 Fax. : 05. 46. 27. 45. 37 E.mail : <a href="mailto:pascal.ramounet@charente-maritime.pref.gouv.fr">pascal.ramounet@charente-maritime.pref.gouv.fr</a>
18	CHER	M. DUSSART	Tél. : 02. 48. 67. 18. 18 Dir. : Fax. : 02. 48. 67. 34. 44 E.mail : <a href="mailto:michel.dussart@cher.pref.gouv.fr">michel.dussart@cher.pref.gouv.fr</a>
19	CORREZE	M. Serge SCINOCCA	Tél. : 05. 55. 20. 55. 36 Dir. : 05. 55. 20. 55. 10 Fax. : 05. 55. 20. 73. 43 E.mail : <a href="mailto:serge.scinocca@correze.pref.gouv.fr">serge.scinocca@correze.pref.gouv.fr</a>
2A	CORSE DU SUD	Mme BARTOLI	Tél. : 04. 95. 29. 00. 00 Dir. : 04. 95. 11. 10. 07 Fax. : 04. 95. 21. 19. 10 E.mail : <a href="mailto:marie-france.bartoli@corse-du-sud.pref.gouv.fr">marie-france.bartoli@corse-du-sud.pref.gouv.fr</a>
2B	HAUTE CORSE	M. LANZALAVI (CDES)	Tél. : 04. 95. 32. 97. 97 Dir. : 04. 95. 32. 97. 59 Fax. : 04. 95. 32. 92. 92 E.mail : <a href="mailto:Patrick.Lanzalavi@equipement.gouv.fr">Patrick.Lanzalavi@equipement.gouv.fr</a>
21	COTE D'OR	Mme Michèle GUSCHEMANN Muriel GRAZIANI (adjointe) 03.80.44.65.54	Tél. : 03. 80. 44. 64. 00 Dir. : 03. 80. 44. 65. 70 Fax. : 03. 80. 44. 69. 00 E.mail : <a href="mailto:michele.guschemann@cote-dor.pref.gouv.fr">michele.guschemann@cote-dor.pref.gouv.fr</a>
22	COTES D'ARMOR	Mme BRAILLY (DDE) M. COUENS	Tél. : 02. 96. 75. 66. 25 Dir. : 02. 96. 87. 12. 12 Fax. : 02. 96. 87. 12. 00 E.mail : <a href="mailto:Marie-Christine.Brailly@equipement.gouv.fr">Marie-Christine.Brailly@equipement.gouv.fr</a>
23	CREUSE	Mme VIENNET Marie-Christine Mme GUEROT	Tél. : 05. 55. 51. 58. 00 Dir. : 05. 55. 51. 58. 60 Fax. : 05. 55. 51. 59. 79 E.mail : <a href="mailto:marie-christine.viennet@creuse.pref.gouv.fr">marie-christine.viennet@creuse.pref.gouv.fr</a>
24	DORDOGNE	Mme BARBUT Sylvie Mme COLINET	Tél. : 05. 53. 02. 24. 24 Dir. : 05. 53. 02. 24. 33 Fax. : 05. 53. 02. 24. 34 E.mail : <a href="mailto:sylvie.barbut@dordogne.pref.gouv.fr">sylvie.barbut@dordogne.pref.gouv.fr</a>



## Sécurité routière

Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003

Dossier de presse – Octobre 2003

25	DOUBS	M. ROY Adjoint M. Christine JACQUOT : 03 81 25 10 72	Tél. : 03. 81. 81. 80. 80 Dir. : 03. 81. 25. 10. 57 Fax. : 03. 81. 83. 21. 82 E.mail : <a href="mailto:jean-christophe.roy@doubs.pref.gouv.fr">jean-christophe.roy@doubs.pref.gouv.fr</a>
26	DROME	FOURNIOL  Mlle ACHAR - 28 42	Tél. : 04. 75. 79. 26. 00 Dir. : 04. 75. 79. 28. 52 Fax. : 04. 75. 79. 29. 14 E.mail : <a href="mailto:michele.fourniol@drome.pref.gouv.fr">michele.fourniol@drome.pref.gouv.fr</a>
27	EURE	Mlle CAILLEUX	Tél. : 02. 32. 78. 27. 27 Dir. : 02. 32. 78. 28. 31 Fax. : 02. 32. 78. 27. 73 E.mail : <a href="mailto:veronique.cailleux@eure.pref.gouv.fr">veronique.cailleux@eure.pref.gouv.fr</a>
28	EURE ET LOIR	SEITE  Mme Micèle TOUZEAU (4/03/02 ?)	Tél. : 02. 37. 27. 72. 00 Dir. : 02. 37. 27. 70.60 Fax. : 02. 37. 27. 72. 55 E.mail : <a href="mailto:francois.seite@eure-et-loir.pref.gouv.fr">francois.seite@eure-et-loir.pref.gouv.fr</a>
29	FINISTERE	M. LE FLOCH (DDE)  Préf. : Mme GUILLAMET 02 98 76 29 49	Tél. : 02. 98. 76. 51. 52 Dir. : 02. 98. 76. 51. 42 Fax. : E.mail : <a href="mailto:Bruno.Le-floch@equipement.gouv.fr">Bruno.Le-floch@equipement.gouv.fr</a>
30	GARD	PERNOT (DDE)  Ai laissé message	Tél. : 04. 66. 62. 64. 11 Dir. : 04. 66. 62. 64. 03 Fax. : 04. 66. 62. 63. 82 E.mail : <a href="mailto:Claude.Pernot@equipement.gouv.fr">Claude.Pernot@equipement.gouv.fr</a>
31	HAUTE GARONNE	Mme PUJAZON	Tél. : 05. 34. 45. 37. 38 Dir. : 05. 34. 45. 37. 03 Fax. : 05. 34. 45. 36. 55 E.mail : <a href="mailto:danielle.pujazon@haute-garonne.pref.gouv.fr">danielle.pujazon@haute-garonne.pref.gouv.fr</a>
32	GERS	Mme CAMPO	Tél. : 05. 62. 61. 44. 00 Dir. : Fax. : 05. 62. 61. 43. 20 E.mail : <a href="mailto:claudie.campo@gers.pref.gouv.fr">claudie.campo@gers.pref.gouv.fr</a>
33	GIRONDE	SALMERON (Mission SR)  M. LEGRAND	Tél. : 05. 56. 00. 03. 90 Dir. : 05. 56. 00. 03. 90 Fax. : 05. 56. 79. 09. 59 E.mail : <a href="mailto:securite-routiere@gironde.pref.gouv.fr">securite-routiere@gironde.pref.gouv.fr</a>
34	HERAULT	Mme RIEUSSET  M. LERMINE (DDE pour REAGIR)	Tél. : 04. 67. 61. 61. 61 Dir. : 04. 67. 61. 60. 60 Fax. : 04. 67. 02. 25. 51 E.mail : <a href="mailto:chantal.riusset@herault.pref.gouv.fr">chantal.riusset@herault.pref.gouv.fr</a>
35	ILLE ET VILAINE	M. PELLE  M. CHEVALIER	Tél. : 02. 99. 02. 80. 59 Dir. : 02. 99. 02. 11. 10 Fax. : 02. 99. 02. 11. 69 E.mail : <a href="mailto:jean-claude.pelle@ille-et-vilaine.pref.gouv.fr">jean-claude.pelle@ille-et-vilaine.pref.gouv.fr</a>
36	INDRE	M. FITZE	Tél. : 02. 54. 29. 50. 00 Dir. : 02 54 29 Fax. : 02 54 29 51 04 E.mail : <a href="mailto:jerome.fitze@indre.pref.gouv.fr">jerome.fitze@indre.pref.gouv.fr</a>
37	INDRE ET LOIRE	M. FOUCHER	Tél. : 08. 21. 80. 30. 37 Dir. : 02. 47 Fax. : 02. 47. 64. 04. 05 E.mail : <a href="mailto:jean.foucher@indre-et-loire.pref.gouv.fr">jean.foucher@indre-et-loire.pref.gouv.fr</a>



## Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

38	ISERE	M. NICOLET  M. POMATAUD	Tél. : 04. 76. 60. 34. 00 Dir. : 04. 76. 60. 33. 09 Fax. : 04. 76. 60. 34. 56 E.mail : <a href="mailto:jean.nicolet@isere.pref.gouv.fr">jean.nicolet@isere.pref.gouv.fr</a>
39	JURA	CHAILLOT  Mme GERMAIN	Tél. : 03. 84. 86. 84. 00 Dir. : 03. 84. 86. 84. 42 Fax. : 03. 84. 21. 71. 29 E.mail : <a href="mailto:cedric.chaillet@jura.pref.gouv.fr">cedric.chaillet@jura.pref.gouv.fr</a>
40	LANDES	M. CASSAN	Tél. : 05. 58. 06. 58. 06 Dir. : 05. 58. 06. 59. 06 Fax. : 05. 58. 06. 59. 96 E.mail : <a href="mailto:jean-jacques.cassan@landes.pref.gouv.fr">jean-jacques.cassan@landes.pref.gouv.fr</a>
41	LOIR ET CHER	M. Marc CARRE (DDE)  M. CARO	Tél. : 02. 54. 81. 54. 81 Dir. : 02. 54. 55. 76. 58 Fax. : 02. 54. 55. 75. 09 E.mail : <a href="mailto:marc.carre@equipement.gouv.fr">marc.carre@equipement.gouv.fr</a>
42	LOIRE	Mme CARRIO (DDE)	Tél. : 04. 77. 43. 47. 06 Dir. : 04. 77. 43. 81. 40 Fax. : 04. 77. 43. 80. 89 E.mail : <a href="mailto:Renee.Carrio@equipement.gouv.fr">Renee.Carrio@equipement.gouv.fr</a>
43	HAUTE LOIRE	M. ZANONI (DDE)	Tél. : 04. 71. 05. 71. 72 Dir. : 04. 71. 05. 84. 05 Fax. : E.mail : <a href="mailto:michel.zanoni@equipement.gouv.fr">michel.zanoni@equipement.gouv.fr</a>
44	LOIRE ATLANTIQUE	Mme CASALI  Mme Claudie GERMAIN	Tél. : 02. 40. 41. 20. 20 Dir. : 02. 40. 41. 20. 72 Fax. : 02. 40. 41. 20. 74 E.mail : <a href="mailto:florence.casali@loire-atlantique.pref.gouv.fr">florence.casali@loire-atlantique.pref.gouv.fr</a>
45	LOIRET	Mme REMBERT	Tél. : 02. 38. 81. 40. 03 Dir. : Fax. : E.mail : <a href="mailto:dominique.rembert@loiret.pref.gouv.fr">dominique.rembert@loiret.pref.gouv.fr</a>
46	LOT	Mme PLAS	Tél. : 05. 65. 23. 10. 00 Dir. : 05. 65. 23. 10. 76 Fax. : 05. 65. 22. 69. 36 E.mail : <a href="mailto:danielle.plas@lot.pref.gouv.fr">danielle.plas@lot.pref.gouv.fr</a>
47	LOT ET GARONNE	Mme MURATET (DDE) M. SERRES	Tél. : 05. 53. 77. 60. 81 Dir. : 05. 53. 96. 35. 11 Fax. : 05. 53. 96. 41. 17 E.mail : <a href="mailto:catherine.muratet@equipement.gouv.fr">catherine.muratet@equipement.gouv.fr</a>
48	LOZERE	Mme Valérie TSAOUSSIS	Tél. : 04. 66. 65. 23. 66 Dir. : 04. 66. 49. 60. 35 Fax. : 04. 66. 49. 17. 23 E.mail : <a href="mailto:valerie.tsaoussis@lozere.pref.gouv.fr">valerie.tsaoussis@lozere.pref.gouv.fr</a>
49	MAINE ET LOIRE	M. BRILLOT  Sat Mme SAUPIN – Tél : 02 41 86 65 52 Fax : 02 41 86 65 76	Tél. : 02. 41. Dir. : 02. 41. 81. 65. 59 Fax. : 02. 41. 86. 65. 76 E.mail : <a href="mailto:michel.brillot@equipement.gouv.fr">michel.brillot@equipement.gouv.fr</a>
50	MANCHE	Mme MOREL	Tél. : 02. 33. 06. 50. 50 Dir. : 02. 33. 06. 50. 24 Fax. : 02. 33. 06. 50. 91 E.mail : <a href="mailto:viviane.morel@manche.pref.gouv.fr">viviane.morel@manche.pref.gouv.fr</a>



## Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

51	MARNE	Mlle ITIER Geneviève  Mme THENIERE : 03. 26. 26. 11. 94	Tél. : 03. 26. 26. 10. 10 Dir. : 03. 26. 26. 11. 81 Fax. : 03. 26. 26. 12. 43 E.mail : <a href="mailto:genevieve.itier@marne.pref.gouv.fr">genevieve.itier@marne.pref.gouv.fr</a>
52	HAUTE MARNE	M. LARDIER	Tél. : 03. 25. 30. 52. 52 Dir. : 03. 25. 30. Fax. : 03. 25. 30. E.mail : <a href="mailto:nicolas.lardier@haute-marne.pref.gouv.fr">nicolas.lardier@haute-marne.pref.gouv.fr</a>
53	MAYENNE	M. LE TIEC  Melle RAOUL	Tél. : 02. 43. 01. 50. 00 Dir. : 02. 43. 01. 51. 04 Fax. : 02. 43. 01. 51. 02 E.mail : <a href="mailto:yann.le-tiec@mayenne.pref.gouv.fr">yann.le-tiec@mayenne.pref.gouv.fr</a>
54	MEURTHE ET MOSELLE	M. RONJAT Olivier	Tél. : 03. 83. 34. 26. 26 Dir. : 03. 83. 34. 27. 63 Fax. : 03. 83. 34. 22. 19 E.mail : <a href="mailto:Olivier.ronjat@meurthe-et-moselle.pref.gouv.fr">Olivier.ronjat@meurthe-et-moselle.pref.gouv.fr</a>
55	MEUSE	Mme VINCENT	Tél. : 03. 29. 77. 55. 55 Dir. : 03. 29. 77. 55. 54 Fax. : 03. 29. 77. 55. 95 E.mail : <a href="mailto:annie.vincent@meuse.pref.gouv.fr">annie.vincent@meuse.pref.gouv.fr</a>
56	MORBIHAN	Mme PACAUD	Tél. : 02. 97. 54. 84. 00 Dir. : 02. 97. 54. 86. 71 Fax. : 02. 97. 54. 86. 36 E.mail : <a href="mailto:agnes.pacaud@morbihan.pref.gouv.fr">agnes.pacaud@morbihan.pref.gouv.fr</a>
57	MOSELLE	Elisabeth THIRIAT :	Tél. : 03. 87. 34. 87. 34 Dir. : 03. 87. 34. 88. 53 Fax. : 03. 87. 34. 89. 21 E.mail : <a href="mailto:elisabeth.thiriatt@moselle.pref.gouv.fr">elisabeth.thiriatt@moselle.pref.gouv.fr</a>
58	NIEVRE	M. GRENOT Christophe	Tél. : 03. 86. 60. 70. 80 Dir. : 70.17 Fax. : 72. 48 E.mail : <a href="mailto:jean-christophe.grenot@nievre.pref.gouv.fr">jean-christophe.grenot@nievre.pref.gouv.fr</a>
59	NORD	Mme KIEFFER  Mme KOESSLER	Tél. : 03. 20. 30. 59. 59 Dir. : 03. 20. 30. 59. 85 Fax. : 03. 20. 30. 18. 55 E.mail : <a href="mailto:patricia.kieffer@nord.pref.gouv.fr">patricia.kieffer@nord.pref.gouv.fr</a>
60	OISE	COULLARE  Mme LEPICARD	Tél. : 03. 44. 06. 12. 34 Dir. : 03. 44. 06. 11. 52 Fax. : 03. 44. 06. 11. 66 E.mail : <a href="mailto:csr@oise.pref.gouv.fr">csr@oise.pref.gouv.fr</a>
61	ORNE	M. Philippe HOUPEMANS	Tél. : 02. 33. 26. 74. 00 Dir. : 02. 33. 80. 62. 12 Fax. : 02. 33. 80. 62. 16 E.mail : <a href="mailto:philippe.houppermans@orne.pref.gouv.fr">philippe.houppermans@orne.pref.gouv.fr</a>
62	PAS DE CALAIS	MANIER  M. GINDROZ	Tél. : 03. 21. 55. 22. 62 Dir. : Fax. : E.mail : <a href="mailto:francis.manier@pas-de-calais.pref.gouv.fr">francis.manier@pas-de-calais.pref.gouv.fr</a>
63	PUY DE DOME	Mme ROGER	Tél. : 04. 73. 98. 63. 63 Dir. : 63. 26 Fax. : 61. 01 E.mail : <a href="mailto:agnes.roger@puy-de-dome.pref.gouv.fr">agnes.roger@puy-de-dome.pref.gouv.fr</a>

64	PYRENEES ATLANTIQUES	M. DUFRENE Bernard	Tél. : 05. 59. 27. 24. 24 Dir. : 05. 59. 98. 24. 18 Fax. : 24. 59 E.mail : <a href="mailto:bernard.dufrene@pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr">bernard.dufrene@pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr</a>
65	HAUTES PYRENEES	M. LATAPIE	Tél. : 05. 62. 56. 65. 65 Dir. : 05. 62. 56. 65. 40 Fax. : 05. 62. 56. 65. 49 E.mail : <a href="mailto:Jean-Claude.latapie@hautes-pyrenees.pref.gouv.fr">Jean-Claude.latapie@hautes-pyrenees.pref.gouv.fr</a>
66	PYRENEES ORIENTALES	Mme VERNEAU (DDE)  Mlle GUEMOT	Tél. : 04. 68. 38. 12. 34 Dir. : 04. 68. 38. 11. 26 Fax. : 04. 68. 38. 12. 38 E.mail : <a href="mailto:Francoise.Verneau@equipement.gouv.fr">Francoise.Verneau@equipement.gouv.fr</a>
67	BAS RHIN	Mme CHAFFANJON (CDSR)	Tél. : 03. 88. 31. 93. 51 Dir. : Fax. : 03. 88. 34. 20. 40 E.mail : <a href="mailto:claire.chaffanjon@equipement.gouv.fr">claire.chaffanjon@equipement.gouv.fr</a>
68	HAUT RHIN	Mme BRUNO  Véronique HERMES : 03. 89. 29. 21. 10	Tél. : 03. 89. 24. 70. 00 Dir. : 03. 89. 29. 21. 06 Fax. : 03. 89. 29. 21. 08 E.mail : <a href="mailto:anita.bruno@haut-rhin.pref.gouv.fr">anita.bruno@haut-rhin.pref.gouv.fr</a>
69	RHONE	Mme CASTAGNET  Mme GROZ	Tél. : 04. 72. 61. 60. 60 Dir. : 04. 72. 61. 62. 68 Fax. : 04. 72. 61. 62. 88 E.mail : <a href="mailto:nicole.castagnet@rhone.pref.gouv.fr">nicole.castagnet@rhone.pref.gouv.fr</a>
70	HAUTE SAONE	Mme BOUCOT	Tél. : 03. 84. 76. 22. 11 Dir. : 03. 84. 77. 70. 18 Fax. : 03. 84. 77. 71. 87 E.mail : <a href="mailto:catherine.boucot@haute-saone.pref.gouv.fr">catherine.boucot@haute-saone.pref.gouv.fr</a>
71	SAONE ET LOIRE	LEDEME  Mme BAGNE	Tél. : 03. 85. 21. 81. 00 Dir. : Fax. : E.mail : <a href="mailto:jeanyves.ledeme@saone-et-loire.pref.gouv.fr">jeanyves.ledeme@saone-et-loire.pref.gouv.fr</a>
72	SARTHE	LOUVET	Tél. : 02. 43. 39. 72. 72 Dir. : 02. 43. 39. 72. 24 Fax. : 02. 43. 39. 01. 84 E.mail : <a href="mailto:loic.louvet@sarthe.pref.gouv.fr">loic.louvet@sarthe.pref.gouv.fr</a>
73	SAVOIE	LAVARDAC Maison de la SR : 04 79 70 49 90  Mme CARLE poste 51.10	Tél. : 04. 79. 75. 50. 00 Dir. : 04. 79. 75. 51. 19 Fax. : 04. 79. 75. 52. 71 E.mail : <a href="mailto:msr@wanadoo.fr">msr@wanadoo.fr</a>
74	HAUTE SAVOIE	Mme BLEUER	Tél. : 04. 50. 33. 60. 00 Dir. : 04. 50. 33. 62. 89 Fax. : 04. 50. 52. 90. 05 E.mail : <a href="mailto:nadine.bleuer-elsner@haute-savoie.pref.gouv.fr">nadine.bleuer-elsner@haute-savoie.pref.gouv.fr</a>
75	PARIS	M. MORENO-FLORES (Préfecture de Police)  M. Jean -Jacques GUIMOND adjoint  Mme Liliane GUILLER	Tél. : 01. 55. 76. 20. 00 Dir. : 01. 55. 76. 20. 70 Fax. : 01. 55. 76. 27. 03 E.mail : <a href="mailto:Antoine.moreno@interieur.gouv.fr">Antoine.moreno@interieur.gouv.fr</a>  Tél. : 01 55 76 20 68 E.mail : <a href="mailto:jean-jacques.guimond@interieur.gouv.fr">jean-jacques.guimond@interieur.gouv.fr</a>  Tél. : 01 55 76 20 66 E.mail : <a href="mailto:liliane.guiller@interieur.gouv.fr">liliane.guiller@interieur.gouv.fr</a>



## Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**

76	SEINE MARITIME	Mme VOISIN Mlle YON  Mme MORVILLIERS	Tél. : 02. 32. 76. 50. 00 Dir. : 02. 32. 76. 51. 18 Fax. : 02. 32. 76. 51. 19 E.mail : <a href="mailto:nathalie.voisin@seine-maritime.pref.gouv.fr">nathalie.voisin@seine-maritime.pref.gouv.fr</a>
77	SEINE ET MARNE	Mme Nicole BAHERS  Mme Corinne CHAIGNON	Tél. : 01. 64. 71. 77. 77 Dir. : 01. 64. 71. 75. 39 Fax. : 01. 64. 71. 75. 53 E.mail : <a href="mailto:nicole.bahers@seine-et-marne.pref.gouv.fr">nicole.bahers@seine-et-marne.pref.gouv.fr</a> Tél. : 01 64 71 75 52 E.mail : <a href="mailto:corinne.chaignon@seine-et-marne.pref.gouv.fr">corinne.chaignon@seine-et-marne.pref.gouv.fr</a>
78	YVELINES	Mme Dominique LEBORGNE  Mme Evelyne DABIN	Tél. : 01. 39. 49. 78. 00 Dir. : 01. 39. 49. 75. 96 Fax. : 01. 39. 02. 76. 48 E.mail : <a href="mailto:dominique.leborgne@yvelines.pref.gouv.fr">dominique.leborgne@yvelines.pref.gouv.fr</a> Tél. : 01 39 49 74 91
79	DEUX SEVRES	M. Bruno BOURREAU  M. MONNERON (adjoint) tél. 68.23 - fax 67.02 <a href="mailto:Christian.monneron@deux-sevres.pref.gouv.fr">Christian.monneron@deux-sevres.pref.gouv.fr</a>	Tél. : 05. 49. 08. 68. 00 Dir. : 05. 49. 08. 68. 20 Fax. : 05. 49. 28. 09. 67 E.mail : <a href="mailto:bruno.bourreau@deux-sevres.pref.gouv.fr">bruno.bourreau@deux-sevres.pref.gouv.fr</a>
80	SOMME	ASNAR  Mme MONTENOT	Tél. : 03. 22. 97. 80.80 Dir. : Fax. : E.mail : <a href="mailto:georges.asnar@somme.pref.gouv.fr">georges.asnar@somme.pref.gouv.fr</a>
81	TARN	Mme PUYLAURENS	Tél. : 05. 63. 45. 61. 61 Dir. : 05. 63. 45. 62. 28 Fax. : 05. 63. 45. 60. 67 E.mail : <a href="mailto:marido.puylaurens@tarn.pref.gouv.fr">marido.puylaurens@tarn.pref.gouv.fr</a>
82	TARN ET GARONNE	Mme GELI  M. RICHY (REAGIR)	Tél. : 05. 63. 18. 83. 83 Dir. : 05. 63. 22. 82. 73 Fax. : 05. 63. 03. 09. 44 E.mail : <a href="mailto:isabelle.geli@tarn-et-garonne.pref.gouv.fr">isabelle.geli@tarn-et-garonne.pref.gouv.fr</a>
83	VAR	Mme KLIMOFF Marie-Louise  Mme JOANIN 04. 94. 18. 80. 41	Tél. : 04. 94. 89. 90. 40 Dir. : 04. 94. 18. 83. 83 Fax. : E.mail : <a href="mailto:Marie-Louise.KLIMOFF@var.pref.gouv.fr">Marie-Louise.KLIMOFF@var.pref.gouv.fr</a>
84	VAUCLUSE	Mme AYACHI	Tél. : 04. 90. 82. 11. 11 Dir. : 04. 90. 16. 84. 64 Fax. : 04. 90. 16. 85. 74 E.mail : <a href="mailto:nadine.ayachi@vaucluse.pref.gouv.fr">nadine.ayachi@vaucluse.pref.gouv.fr</a>
85	VENDEE	M. MORNET Jean-Pierre	Tél. : 02. 51. 36. 70. 85 Dir. : 02. 51. 36. 71. 90 Fax. : 02. 51. 36. 70. 27 E.mail : <a href="mailto:jean-pierre.mornet@vendee.pref.gouv.fr">jean-pierre.mornet@vendee.pref.gouv.fr</a>
86	VIENNE	Melle BOUTIN	Tél. : 05. 49. 55. 70. 00 Dir. : 05. 49. 55. 70. 17 Fax. : 05. 49. 88. 25. 34 E.mail : <a href="mailto:helene.boutin@vienne.pref.gouv.fr">helene.boutin@vienne.pref.gouv.fr</a>
87	HAUTE VIENNE	M. LEROY  M. LEPINE	Tél. : 05. 55. 44. 18. 18 Dir. : 05. 55. 44. 17. 70 Fax. : 05. 55. 44. 17. 91 E.mail : <a href="mailto:pascal.lerov@haute-vienne.pref.gouv.fr">pascal.lerov@haute-vienne.pref.gouv.fr</a>

88	VOSGES	M. PIERROT  Mme PIERREL : 03. 29. 69. 89. 80	Tél. : 03. 29. 69. 88. 88 Dir. : 03. 29. 69. 89. 70 Fax. : 03. 29. 82. 42. 15 E.mail : <a href="mailto:hubert.pierrot@vosges.pref.gouv.fr">hubert.pierrot@vosges.pref.gouv.fr</a>
89	YONNE	M. DELVIGNE  M. J.L. COPIN	Tél. : 08. 21. 80. 30. 90 Dir. : Fax. : E.mail : <a href="mailto:jean-luc.delvigne@yonne.pref.gouv.fr">jean-luc.delvigne@yonne.pref.gouv.fr</a>
90	TERRITOIRE DE BELFORT	Mme CONFAVREUX	Tél. : 08. 21. 80. 30. 90 Dir. : 03. 84. 57. 15. 38 Fax. : 03. 84. 57. 15. 36 E.mail : <a href="mailto:mtherese.confavreux@territoire-de-belfort.pref.gouv.fr">mtherese.confavreux@territoire-de-belfort.pref.gouv.fr</a>
91	ESSONNE	Mme Sylviane MARIE  Chef de Projet : pascal.craplet	Tél. : 01. 69. 91. 91. 91 Dir : 01. 69. 91. 93. 29 Fax : 01. 69. 91. 97. 77 E.mail : <a href="mailto:sylviane.marie@essonne.pref.gouv.fr">sylviane.marie@essonne.pref.gouv.fr</a>
92	HAUTS DE SEINE	M. Guilhem PIAT (DDE – CDES)	Tél. : 01. 46. 08. 08. 18 Dir. : 01. 46. 08. 12. 39 Fax : 01. 46. 08. 12. 07 E.mail : <a href="mailto:Guilhem.Piat@equipement.gouv.fr">Guilhem.Piat@equipement.gouv.fr</a>
93	SEINE SAINT DENIS	M. CARLIER (DDE – CDES)  M. MARTIN Christophe (Adjoint)	Tél. : Dir. : 01. 49. 35. 62. 64 Fax : 01. 48. 94. 24. 96 E.mail : <a href="mailto:gerard.carlier@equipement.gouv.fr">gerard.carlier@equipement.gouv.fr</a>
94	VAL DE MARNE	M. Philippe PASTOR  Mme SARRAZIN	Tél. : 01. 49. 56. 60. 00 Dir : 01. 49. 56. 60. 65 Fax : 01. 49. 56. 64. 17 E.mail. : <a href="mailto:philippe.pastor@val-de-marne.pref.gouv.fr">philippe.pastor@val-de-marne.pref.gouv.fr</a>
95	VAL D'OISE	Victor PIROLA (pas d'e.mail)  Mme Chantal MENEGHETTI (REAGIR) Mme Anne MOURS	Tél. : 08. 21 80 30 95 Dir. : 01. 34. 20 26. 39 Fax : 01. 34. 20. 04. 79 E.mail : <a href="mailto:chantal.meneghetti@val-doise.pref.gouv.fr">chantal.meneghetti@val-doise.pref.gouv.fr</a> Tél. : 01 34 20 26 40 Tél. : 01 34 20 26 33
971	GUADELOUPE	Mme SAINT PRIX	Tél. : 05. 90 99. 39. 00 Dir. : 05. 90. 38. 07. 23 Fax : 05. 90. 38. 07. 25 E.mail : <a href="mailto:marie-anna.saint-prix@guadeloupe.pref.gouv.fr">marie-anna.saint-prix@guadeloupe.pref.gouv.fr</a>
972	MARTINIQUE	CAIUS Brunice  Mme APPIN Ou 39. 36. 40 <a href="mailto:Yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr">Yollaine.appin@martinique.pref.gouv.fr</a>	Tél. : 05. 96. 63. 18. 61 Dir. : 05. 96. 39. 36. 49 Fax : 05. 96. 63. 71. 66 E.mail : <a href="mailto:brunice.caius@martinique.pref.gouv.fr">brunice.caius@martinique.pref.gouv.fr</a>
973	GUYANE	M. LOWINGER	Tél. : 05. 94. 39. 45. 00 Dir. : 05. 94. 39. 45. 06 Fax : 05. 94. 39. 45. 14 E.mail : <a href="mailto:bernard.lowinger@guyane.pref.gouv.fr">bernard.lowinger@guyane.pref.gouv.fr</a>
974	REUNION	M. CUGNEZ Yves  Secrétaire Jeanne IMAQUE	Tél. : 02. 62. 40. 77. 77 Dir. : 02. 62. 40. 75. 06 Fax : 02. 62. 40. 75. 95 E.mail : <a href="mailto:pierre-yves.cugnez@reunion.pref.gouv.fr">pierre-yves.cugnez@reunion.pref.gouv.fr</a>



## Sécurité routière

**Semaine de la Sécurité routière, 15 – 22 octobre 2003**

**Dossier de presse – Octobre 2003**